



Mairie de Vouziers  
Hôtel de Ville – B.P. 20  
08400 VOUZIERES  
Tel : 03 24 30 76 30  
Fax. 03 24 30 76 50  
Courriel : [ville@ville-vouziers.fr](mailto:ville@ville-vouziers.fr)

## MAPA N°2017-01

Marché Public de Travaux  
passé en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars  
2016 relatif aux Marchés Publics

(valant pour Règlement de Consultation – Acte d'Engagement  
et Cahier des Clauses Particulières)

## Création d'une rampe PMR à l'église Saint-Maurille de Vouziers

### Personne représentant le pouvoir adjudicateur

Monsieur le Maire de la Commune de Vouziers – Yann DUGARD

### Objet de la consultation

Marché public de travaux – Mise en accessibilité 2016 - VRD

### Cadre de la consultation

La présente consultation est soumise aux dispositions de l'Ordonnance n°2015-899 du 23/07/2015 et du Décret n°2016-360 du 25/03/2016 relatif aux Marchés Publics.

### Ordonnateur

Monsieur le Maire de la Ville de Vouziers

### Personne habilitée à donner des renseignements

Administratif : Mlle BLANC – Service Marchés Publics  
Technique : M. MARCEAU – Technicien Territorial

### Comptable assignataire des paiements

Monsieur le Trésorier de Vouziers – Trésorerie de Vouziers  
86, Rue Gambetta, 08400 VOUZIERES

### DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

**Date limite de réception 27 janvier 2017– 12h00**

#### CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

**Titulaire :** \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Adresse :** \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Montant :** \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Contact :** \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Date de Notification :** \_\_\_\_\_

# SOMMAIRE

<b>Article 1 – Objet et forme de la consultation</b> .....	3
1.1 – Objet du marché .....	3
1.2 – Mode de passation .....	3
1.3 – Acheteur public.....	3
1.4 – Allotissement et décomposition .....	3
1.5 – Durée du marché .....	3
1.6 – Option – Variantes et Négociation.....	3
<b>Article 2 – Documents contractuels</b> .....	3
<b>Article 3 – Nature de la prestation</b> .....	4
<b>Article 4 – Modalité d’établissement des prix</b> .....	4
4.1 – Forme du prix et révision.....	4
4.2 – Contenu du prix.....	4
4.3 – Avance.....	4
<b>Article 5 – Paiement et référence bancaire</b> .....	4
5.1 – Paiement.....	4
5.2 – Référence du compte bancaire .....	4
<b>Article 6 – Organisation générale de la consultation</b> .....	5
6.1 – Dossier à fournir par les candidats répondant à l’appel d’offre .....	5
6.2 – Conditions de remise des offres .....	5
6.3 – Demande de renseignements .....	6
6.4 – Jugement des offres .....	6
<b>Article 7 – Notification au candidat</b> .....	6
<b>Article 8 – Sous-traitance, pénalités et résiliation</b> .....	6
8.1 – Sous-traitance .....	6
8.2 – Pénalités.....	6
8.3 - Résiliation.....	7
<b>Article 9 – Contractant(s)</b> .....	7
9.1 – Pour les entreprises individuelles.....	7
9.2 – Pour les sociétés.....	7
9.3 – Pour les groupements .....	8
<b>ANNEXE 1 – DEVIS DE L’ENTREPRISE</b> .....	12
<b>ANNEXE 2 – COUPE ELEVATION</b> .....	13
<b>ANNEXE 3 – PLANS 1 &amp; 2 DE LA RAMPE D’ACCES</b> .....	14

## Article 1 – Objet et forme de la consultation

### 1.1 – Objet du marché

Le présent marché a pour objet :

- la création d'une rampe en maçonnerie en façade sud de l'église avec modification du palier de l'escalier existant permettant l'accès à l'église ;
- les travaux de serrurerie de garde-corps et de clôture,
- les travaux de peinture et de remise en état de l'espace vert.

La mission s'exécute sous le contrôle du maître d'ouvrage au cours de rencontres périodiques.

Les offres devront être parvenues à la mairie de Vouziers – Place Carnot – 08400 VOUZIERS, **avant le 27/01/2017, à 12h00.**

### 1.2 – Mode de passation

La présente procédure ouverte est soumise aux dispositions de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux Marchés Publics et aux dispositions du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics, notamment son article 27.

### 1.3 – Acheteur public

#### Mairie de Vouziers

Place Carnot – BP20 – 08400 VOUZIERS

Tél : 03 24 30 76 32 - Fax : 03 24 30 76 59

Mail : [marchespublics@ville-vouziers.com](mailto:marchespublics@ville-vouziers.com)

### 1.4 – Allotissement et décomposition

Les travaux à réaliser sont scindés en 3 lots :

- Lot n° 1 : Maçonnerie – Pierre de taille
- Lot n° 2 : Serrurerie
- Lot n° 3 : Peinture

### 1.5 – Durée du marché

La date de démarrage des travaux sera communiquée lors de la notification du marché (après entretien avec le titulaire).

Le marché est conclu pour toute la durée des travaux demandés à savoir **6 semaines.**

**L'entrepreneur est tenu de se rendre sur place avant la remise de son offre pour apprécier l'étendue des travaux.**

La méconnaissance de ces éléments ne pourra pas être retenue par la Ville de VOUZIERS à la demande de l'entreprise en cas de difficulté de réalisation.

### 1.6 – Option – Variantes et Négociation

Du fait du classement aux Monuments Historiques de l'édifice, les variantes techniques de qualité équivalente ne sont pas autorisées. Ils répondront obligatoirement sur la solution demandée.

Des négociations pourront être envisagées avec les différents candidats si la commune le juge nécessaire.

## Article 2 – Documents contractuels

- Le présent MAPA et ses annexes valant pour Règlement de la Consultation, Cahier des Clauses Particulières et Acte d'Engagement.
- Le CCTP
- Les différents plans et coupe

### Article 3 – Nature de la prestation

Se reporter au CCTP joint au dossier de consultation.  
La prestation sera exécutée conformément aux stipulations du CCTP.

### Article 4 – Modalité d'établissement des prix

#### 4.1 – Forme du prix et révision

Le marché est conclu à prix unitaire. Les devis respecteront les lots et feront apparaître distinctement les différents postes décrits dans le CCTP. En cas de besoins, un sous-détail peut être utilisé.

#### 4.2 – Contenu du prix

Les prix sont réputés comprendre toutes charges fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement la prestation.

Les prix proposés par les candidats s'entendent tout frais compris.

#### 4.3 – Avance

Les avances seront versées suivant les règles fixées par les articles 110, 111 et 112 du décret n° 2016-360 relatif aux marchés publics et soumises à constitution de garanties à première demande.

### Article 5 – Paiement et référence bancaire

#### 5.1 – Paiement

Le(s) paiement(s) s'effectueront suivant les règles de la comptabilité publique dans les conditions prévues à l'article 11 du CCAG-Travaux au compte ouvert au nom du titulaire tel qu'il figure dans le présent document.

L'entreprise devra présenter une facture (exemplaire original uniquement) à la Maire de Vouziers – Service Comptabilité – Place Carnot – BP20 – 08400 Vouziers, dans le mois suivant la prestation. Celles-ci devront être établies en euros.

Le délai global de paiement est de 30 jours.

Le dépassement du délai de paiement ouvre de plein droit et sans autre formalité, pour le soumissionnaire du marché ou le sous-traitant, le bénéfice d'intérêts moratoires, à compter du jour suivant l'expiration du délai.

Les paiements s'effectueront selon les articles 115 et suivants du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

#### 5.2 – Référence du compte bancaire

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues, au titre du présent marché, en faisant porter le montant au crédit du compte ci-après :

- du compte ouvert au nom de					
-sous le numéro					
-code banque		code guichet		clé	
-à					

## Article 6 – Organisation générale de la consultation

La langue devant être utilisée dans l'offre est le français. L'unité monétaire sera exprimée en euro (€).

### **6.1 – Dossier à fournir par les candidats répondant à l'appel d'offre**

Chaque candidat répondant à l'offre, devra remettre à la commune de Vouziers un dossier complet (sous format papier) comprenant les pièces suivantes :

#### **Pièces de la candidature**

- Le **DC1** (lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses cotraitants)
- Le **DC2** (déclaration du candidat)
- Si le candidat est en redressement judiciaire, **la copie du/des jugement(s)** prononcé(s) à cet effet.
- **Une attestation d'assurance de responsabilité civile.**
- **Une attestation sociale et une attestation fiscale.**

#### **Pièces de l'offre**

- **Le présent MAPA et ses annexes**, qui correspond au présent cahier des charges, fait office, de Règlement de Consultation (RC), d'Acte d'Engagement (AE) et de Cahier des Clauses Particulières (CCP), à accepter et compléter, sans aucune modification, **à dater, parapher et à signer, avec le cachet de l'entreprise.**
- **Le(s) devis de l'entreprise**
- **Le CCTP** à dater, parapher et signer

### **6.2 – Conditions de remise des offres**

Les dossiers des candidats doivent être remis sous pli cacheté.

Les plis peuvent être déposés par pli recommandé avec avis de réception postal ou remis contre récépissé dans les locaux de la Mairie de VOUZIERS de 8h00 à 12h00 et de 14h à 17h00 du lundi au vendredi, à l'adresse suivante :

**Mairie de VOUZIERS**  
**Service Urbanisme et Marchés Publics**  
Place Carnot - BP 20  
08400 VOUZIERS

L'enveloppe extérieure portera les mentions suivantes :

<p><b>OBJET DE LA CONSULTATION</b></p> <p>MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE N° MAPA 2017-01 – Création d'une rampe PMR à l'église Saint-Maurille de Vouziers</p> <p>Société : .....</p> <p style="color: red; font-weight: bold;">« NE PAS OUVRIR »</p>
--

Les plis doivent parvenir à destination avant la date et l'heure indiquées sur la page de garde du présent document. Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, **ne seront pas retenus**.

### 6.3 – Demande de renseignements

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires administratifs ou techniques qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront adresser une demande à :

**Mairie de Vouziers**  
Melle Pauline BLANC – Service Marchés Publics  
Place Carnot – B.P. 20 – 08400 VOUZIERES  
Tél : 03 24 30 76 32  
Fax : 03 24 30 76 59  
Mail : [marchespublics@ville-vouziers.com](mailto:marchespublics@ville-vouziers.com)

Pour obtenir tous les renseignements sur les voies et délais de recours :

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CHALONS EN CHAMPAGNE**  
25, rue du Lycée  
51036 CHALONS EN CHAMPAGNE Cedex  
Téléphone : 03 26 66 86 87 Télécopie : 03 26 21 01 87

### 6.4 – Jugement des offres

Compte tenu de l'objet du marché, le jugement des offres sera effectué sur un seul critère qui est celui du prix.

Les offres seront classées par ordre décroissant. L'offre la mieux classée est retenue.

#### Article 7 – Notification au candidat

La notification transforme le projet de marché en marché et le candidat en titulaire. Elle consiste en la remise d'une copie du marché au titulaire. La date de notification correspond à la date de réception de la copie du marché par le titulaire.

Cette remise peut avoir lieu par l'envoi de la copie du marché par lettre recommandée avec accusé de réception, dans ce cas la date de notification sera celle figurant sur l'accusé de réception.

***En cas de remise de la copie du marché dans nos locaux sis Place Carnot 08400 Vouziers, le représentant habilité du titulaire signera une attestation de notification établie à cet effet et un exemplaire lui sera remis.***

#### Article 8 – Sous-traitance, pénalités et résiliation

##### 8.1 – Sous-traitance

Le titulaire du marché ne pourra, sous aucun prétexte, sous peine de dommages et intérêts, céder tout ou une partie de son marché à un sous-traitant sans l'accord écrit (lettre, télécopie ou courriel) de la ville de Vouziers.

##### 8.2 – Pénalités

Le pouvoir adjudicateur appliquera les pénalités journalières suivantes :

- 1/3000 du montant HT total du marché par jour de retard dans l'exécution des travaux suivant le planning accepté par le pouvoir adjudicateur ;
- 70 € TTC par jour pour non mise en œuvre des mesures de sécurité sur le lieu d'intervention et les abords signalée par écrit ;
- Pénalité forfaitaire de 500 € TTC pour le non enlèvement des matériaux ou déchets en fin de chantier ou non transport de ces matériaux à la décharge.

### 8.3 - Résiliation

Les stipulations des articles 46 et 47 du Cahier des Clauses Administratives Générales Travaux sont applicables.

En outre, dans ces mêmes conditions, conformément à l'article 47 du Code des marchés publics, le marché peut être résilié en cas d'inexactitude des documents et renseignements mentionnés à l'article 44 et à l'article 46 ou du refus de produire les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D.8222-8 du Code du travail conformément au 1° du I de l'article 46 du Code des marchés publics.

## Article 9 – Contractant(s)

### 9.1 – Pour les entreprises individuelles

Je soussigné,

Nom et Prénom :	
Agissant en mon nom personnel Domicilié à :	
Téléphone : Télécopie : Adresse e-mail :	
Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :	
Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers :	
Code d'activité économique principale (APE) :	

### 9.2 – Pour les sociétés

Je soussigné,

Nom et Prénom :	
Agissant pour le nom et pour le compte de la société : <i>Intitulé complet et forme juridique de la Société</i>	
Au capital de :	
Ayant son siège social à	
Téléphone : Télécopie : Adresse e-mail :	
Immatriculé(e) à l'INSEE :	
Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :	

Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers.	
Code NAF :	

### 9.3 – Pour les groupements

<input type="checkbox"/> solidaire <input type="checkbox"/> conjoint *	<i>(1) Cochez la case correspondante</i>
---	--

**\* En cas de groupement conjoint** une fois le marché attribué au soumissionnaire, le groupement devra revêtir la forme **d'un groupement solidaire**

*Nous soussignés,*

**1<sup>er</sup> contractant**

Agissant en mon nom personnel

I. - Nom et Prénom :	
----------------------	--

Agissant en mon nom personnel Domicilié à :	
Téléphone : Télécopie Adresse e-mail	
Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :	
Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers.	
Code d'activité économique principale (APE) :	

Ou

Agissant pour le nom et pour le compte de la société

II. - Nom et Prénom :	
-----------------------	--

Agissant pour le nom et pour le compte de la société : <i>Intitulé complet et forme juridique de la Société</i>	
Au capital de :	
Ayant son siège social à	



Téléphone :	
Télécopie :	
Adresse e-mail :	
Immatriculé(e) à l'INSEE :	
Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :	
Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers.	
Code d'activité économique principale (APE) :	

et

**2<sup>ème</sup> contractant**

Agissant en mon nom personnel

I. - Nom et Prénom :	
----------------------	--

Agissant en mon nom personnel	
Domicilié à :	
Téléphone :	
Télécopie :	
Adresse e-mail :	
Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :	
Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers.	
Code d'activité économique principale (APE) :	

ou

Agissant pour le nom et pour le compte de la société

II. - Nom et Prénom :	
-----------------------	--

Agissant pour le nom et pour le compte de la société :	
<i>Intitulé complet et forme juridique de la Société</i>	
Au capital de :	
Ayant son siège social à	

Téléphone :	
Télécopie :	
Adresse e-mail :	
Immatriculé(e) à l'INSEE :	
Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :	
Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers.	
Code d'activité économique principale (APE) :	

Contractant(s) suivant(s):

.....  
 .....

Ayant pour mandataire M .....

Après avoir pris connaissance du présent cahier des charges et ses annexes, valant pour Règlement de Consultation, Acte d'Engagement et Cahier des Clauses Particulières.

Et après avoir fourni les pièces prévues,

**Le titulaire ou mandataire s'engage sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.**

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de consultation.

Fait en un seul original

**Le prestataire**

A ....., le.....

**Signature du titulaire précédée de la mention manuscrite**  
**« lu et approuvé »**

**Acceptation de l'offre**

**La commune de Vouziers**

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement :

A Vouziers, le.....

**Signature du titulaire précédée de la mention manuscrite**  
**« lu et approuvé »**

**Le Maire de Vouziers**  
Yann DUGARD

## ANNEXE 1 – DEVIS DE L'ENTREPRISE

## ANNEXE 2 – COUPE ELEVATION

## ANNEXE 3 – PLANS 1 & 2 DE LA RAMPE D'ACCES